



# Le Saint-Siège

---

**LETTRE DU PAPE JEAN PAUL II  
AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DES MIGRATIONS  
POUR LE 50<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE SON INSTITUTION**

*A Monsieur l'Ambassadeur Brunson McKinley  
Directeur général de l'Organisation internationale des Migrations*

A l'occasion de la 82<sup>ème</sup> session du Conseil de l'Organisation internationale des Migrations, qui célèbre cette année son cinquantième anniversaire, je forme des vœux pour vous et pour vos collègues et j'exprime ma profonde estime pour le service que l'Organisation a fourni aux migrants du monde entier au cours de ces cinquante dernières années.

Bien qu'elle ait été créée pour affronter les problèmes de migrations dans une partie du monde bien spécifique et seulement pour une durée déterminée, l'OIM a peu à peu adapté ses structures et ses activités pour relever les défis des migrations dans le monde de manière durable. Le nombre croissant de nations et d'institutions qui ont demandé à devenir membres de l'Organisation démontre la considération dont elle jouit au niveau international. Parmi celles-ci, figure le Saint-Siège qui, en sa qualité d'observateur, a suivi avec un grand intérêt l'élargissement de l'engagement de l'OIM au cours du siècle dernier. En de nombreuses occasions, le Saint-Siège également, à travers ses institutions et diverses organisations catholiques, a pu coopérer activement avec l'OIM.

Aujourd'hui, les migrations se déroulent de nombreuses manières et le mélange de personnes appartenant à différentes cultures exige des efforts importants pour aider les migrants à s'intégrer de manière positive dans leur nouvel environnement. Il est encourageant de savoir que l'OIM, par le biais de ses nombreux programmes, oeuvre déjà dans ce sens. Je désire en particulier rappeler la contribution inestimable apportée par l'Organisation dans la lutte contre le trafic d'êtres humains, en aidant les victimes de ce commerce abject à reconquérir leur liberté et leur dignité.

En ces temps difficiles, les défis que vous devez affronter sont plus grands que jamais, et en particulier celui qui consiste à chercher à intégrer à la législation de chaque nation les normes internationales en mesure de prévenir les décisions unilatérales particulièrement nuisibles pour les

pays les plus faibles. L'Eglise est à vos côtés pour ce qui est de la diffusion de la conscience de la vérité fondamentale selon laquelle, au-delà des différences, tous les hommes et toutes les femmes sont frères et soeurs au sein de l'unique famille humaine.

Monsieur le Directeur général, en vous assurant que l'Eglise catholique ne manquera pas de poursuivre son engagement en faveur des personnes privées de leur lieu d'origine, j'invoque sur vous et sur ceux qui contribuent à l'oeuvre de l'Organisation internationale des Migrations, les abondantes Bénédiction de Dieu tout-puissant.

*Du Vatican, le 22 novembre 2001.*

© Copyright 2001 Libreria Editrice Vaticana